

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 07 mai 2025

DEL20250507_052

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mai, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle communale à PERS-JUSSY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 30 avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 20

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX: Christophe AUGUSTIN, Laurent CHIORINO, Ludovic WISZNIEWSKI ;

NANGY: Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Billy MARQUET, André PUGIN, Lucas PUGIN,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 6

Absents excusés avec procuration : Rodolphe ARNOULD a donné procuration à Sébastien JAVOGUES ; Didier EISACK a donné procuration à Billy MARQUET ; Laurent FAVRE a donné procuration à Nadège SAPORITO ; Virginie JACQUEMOUD a donné procuration à Nadine PERINET ; Stéphanie LE MOAL a donné procuration à Lucas PUGIN ; Isabelle SAGE a donné procuration à André PUGIN ;

Absents excusés : Dominique BRAND, Anne-Marie LALLIARD

Absents : Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Esther VACHOUX ;

Secrétaire de séance : Valérie VACHOUX

DEL20250507_052 – Challenge vélo dans le cadre de l'évènement Vélo en fête

ANNEXE 10

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les crédits inscrits au budget principal 2025 ;

VU le règlement annexé ;

L'évènement Vélo en fête, organisé par la CC Arve & Salève et ses partenaires depuis 2023, fait la promotion du vélo et de sa pratique sur le territoire de la CC Arve et Salève.

Dans ce cadre, et pour la deuxième année, il est proposé aux habitants du territoire un challenge vélo pour récompenser l'usage quotidien du vélo, et notamment les cyclistes adeptes de ce mode de transport pour leurs trajets domicile-travail.

Le règlement annexé organise le Challenge vélo et le calcul des points.

Il est proposé d'offrir un bon d'achat de 150 euros dans les magasins Decathlon (valables dans les magasins et sur internet) au vainqueur du challenge vélo.

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement du challenge « Vélo en fête » ;
- **APPROUVE** la dotation sous forme d'un bon d'achat de 150€ dans les magasins Décathlon (valables dans les magasins et sur internet).

La Secrétaire de séance
Valérie VACHOUX

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 15/05/2025
Publié, le 15/05/2025